



ORDINATION DIACONALE

Janvier 2024

Diocèse de Lille



Ordination d'un diacre permanent

Mgr Laurent LE BOULC'H, archevêque de Lille ordonnera au diaconat permanent Pierre DELANNOY, le samedi 6 janvier 2024 à 15h30 en la cathédrale Notre-Dame de la Treille.

Les fidèles du diocèse de Lille sont invités à participer à la célébration de l'ordination.

Eclairage du père Bruno Courtois délégué épiscopal pour le diaconat permanent

Tous les baptisés, devenus enfants de Dieu, sont appelés à réaliser leur vocation de chrétiens en étant prêtre, pour célébrer, prophète, pour annoncer, et roi, pour servir, en vertu de leur baptême. Quelques-uns sont appelés à être signes visibles de la présence du Christ au milieu du peuple de Dieu : ils sont ordonnés. Le diacre est ordonné, comme les prêtres et les évêques ; il reçoit l'ordination par l'imposition des mains de son évêque ; il fait donc partie du clergé. Le diacre est ordonné dans son état de vie : marié – avec l'accord et le soutien de son épouse – ou célibataire, veuf, en activité professionnelle ou en retraite. Il est appelé à rester diacre tout au long de sa vie : d'où le titre de diacre permanent.

Le diacre est ordonné pour le service de la Parole, de la liturgie et de la charité. Il est, en effet, configuré, identifié au Christ Serviteur. Le diacre exerce son ministère au sein de sa famille, sur ses lieux de travail et de vie, auprès des plus pauvres et des plus démunis. Il fait le lien entre le monde et l'Église, sur le seuil, en étant attentif aux joies et aux peines de chacun. Le diacre reçoit des missions de la part de son évêque, en fonction de ses charismes et des besoins de son diocèse. Il s'applique à étayer sa vie spirituelle et à continuer à se former pour répondre aux mutations du monde et de l'Église.

Actuellement, le diocèse de Lille compte plus d'une centaine de diacres.

Portrait

Pierre et Claire Delannoy, son épouse

Pierre et Claire sont mariés depuis trente-et-un ans et habitent Wambrechies. Ils sont les heureux parents de Thibaut, marié à Mathilda, Camille, mariée à Valentin, Gautier, Aude et Quentin et également heureux grands-parents de quatre petits-enfants. Pierre est l'aîné de cinq enfants. Il a vécu dans l'Avesnois, auprès de parents agriculteurs, jusqu'à ses études de droit, puis a prêté serment comme avocat au barreau de Lille, en 1994. Pierre est associé avec quatre confrères et a pour activité principale le droit du travail. Il est passionné de littérature et de nature. Le scoutisme a aussi beaucoup compté pour lui. Claire était secrétaire médicale puis a exercé les « cent » professions de mère de famille. Elle est aujourd'hui amie et bénévole à L'Arche, impliquée dans le Service évangélique des malades et à la chorale « Chanter pour Dieu » de sa paroisse. Claire et Pierre sont membres des Équipes Notre-Dame depuis de très nombreuses années. Pierre est investi dans l'ordre des avocats auprès de ses confrères. Il a été membre de divers services de sa paroisse, et tout dernièrement du comité économique. Il est administrateur à L'Arche. Tout d'abord surpris par l'appel, en 2018, il chemine vers le diaconat avec Claire, dans la joie, découvrant les richesses, rencontres et fraternités qu'offre ce beau ministère. Leur foi s'est approfondie depuis six ans et c'est avec confiance et enthousiasme qu'ils abordent cette nouvelle phase de vie.

06 71 17 34 71 - delannoy.pierre@neuf.fr

Une autre ordination en janvier

En vue du presbytérat (prêtre religieux)

Contrairement à l'ordination d'un diacre permanent, un diacre ordonné en vue du presbytérat se destine à la prêtrise.

Mgr Laurent LE BOULC'H, archevêque de Lille, ordonnera diacre en vue du ministère presbytéral le frère Thomas ZIMMERMANN (dominicain), le dimanche 14 janvier 2024 à 10h30 en l'église Saint-Christophe à Tourcoing.

Mgr Laurent Le Boulc'h, notre archevêque, le frère Nicolas TIXIER, supérieur provincial, le frère Benoît-Marie FLORANT, prieur du Couvent de Lille, sollicitent la prière des fidèles à la Prière Universelle du dimanche précédent.

Les fidèles du diocèse de Lille sont invités à participer à la célébration de l'ordination.